

Charles UNSEN
Docteur en Droit
Avocat à la Cour
Sandweiler

Luxembourg, le 19.08.2011

Monsieur Alex BODRY
Président du LSAP
68, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg

CONCERNE : élections communales du 09.10.2011 à Sandweiler

Monsieur le Président,

La liste du LSAP de Sandweiler avec le soussigné comme tête de liste a été approuvée à l'unanimité des voix des membres présents lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2011.

Suite à une nouvelle assemblée générale extraordinaire en date du 16 août 2011, la liste établie le 5 juillet 2011, a été confirmée majoritairement.

J'ai malheureusement dû apprendre durant mon congé début août, que trois membres de notre section ont « profité » de mon absence pour mettre en voie une procédure pour m'évincer de la liste votée à l'unanimité le 5 juillet 2011.

A aucun moment je n'ai pu donner la moindre explication.

L'assemblée générale du 16 août 2011, qui était souveraine, n'a pas donné de suites à la demande d'éviction des trois membres en question.

Pour le surplus, je n'ai absolument rien à me reprocher ; position que je maintiens formellement.

Comme il ne m'est plus possible moralement de continuer à travailler ensemble avec des individus malveillants et dans l'intérêt de préserver ma famille, je retire par la présente ma candidature avec effet immédiat et définitif pour les élections communales du 9 octobre 2011.

J'estime aussi que la présente décision est prise dans l'intérêt de notre parti.

Pour moi personnellement le débat, dont je sors la tête haute, est clos définitivement.

Avec mes salutations socialistes.

Charles UNSEN

